

Plan d'action

à l'égard des personnes handicapées
2018-2019



L'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale requiert l'adoption d'un plan d'action annuel destiné à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées. À cet égard, l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) définit une personne handicapée comme suit : toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. Pour plus d'information à ce sujet, nous vous invitons à consulter le site Internet de l'OPHQ à l'adresse suivante : www.ophq.gouv.qc.ca.



Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Contexte, contenu et but poursuivi par ce plan d'action

En vertu de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, un premier plan d'action triennal a été adopté par La Financière agricole du Québec (FADQ) en 2005, puis un Plan d'action à l'égard des personnes handicapées a ensuite été produit annuellement. Par la mise à jour de ce plan d'action, la FADQ prend l'engagement d'éliminer ou de réduire les obstacles que pourraient rencontrer les personnes handicapées qui s'adressent à son organisation ou qui font partie des membres de son personnel.

Dans cette optique, la FADQ a identifié et rendu publique une série de mesures visant à rendre accessibles aux personnes handicapées ses programmes et services. La notion d'accessibilité englobait l'accès aux lieux physiques, les modes de communication adaptée, l'approvisionnement lors d'achat de biens et de services, ainsi que l'embauche de personnes handicapées.

Le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées élaboré par la FADQ contient le suivi des mesures qui ont été entreprises pour éliminer ou prévenir les obstacles que peuvent rencontrer les personnes handicapées qui utilisent les installations et les services de l'organisation. Il contient également des mesures visant à assurer la sécurité des membres de son personnel ayant une incapacité, ainsi que des mesures visant à sensibiliser l'ensemble de ses employés aux actions déployées pour favoriser l'intégration des personnes handicapées. Ainsi, le présent plan d'action se divise en six sections :

1. Présentation de la FADQ;
2. Plan d'action 2018-2019;
3. Engagement de la FADQ;
4. Bilan des actions réalisées en 2017-2018;
5. Coordination des services aux personnes handicapées pour l'année 2018-2019;
6. Adoption du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2018-2019.



Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Section 1 : Présentation de la FADQ

NOTRE MISSION

La FADQ a pour mission de soutenir et de promouvoir, dans une perspective de développement durable, le développement du secteur agricole et agroalimentaire, contribuant ainsi à l'essor économique du Québec et à la création d'emploi. Son mandat est de stimuler les investissements et de protéger les revenus, en vue de favoriser la réussite et la pérennité des entreprises agricoles. Dans la poursuite de cette mission, l'organisation attache donc une importance particulière au développement du secteur primaire.

Pour faire face aux risques financiers, économiques et climatiques, la FADQ offre une vaste gamme d'outils financiers. Indépendamment de leurs dimensions, de leurs secteurs d'activité et de leurs localisations sur le territoire du Québec, l'organisation met à la disposition des entreprises des produits et des services en matière de protection du revenu et d'assurances agricoles, d'investissement ainsi qu'en financement agricole et forestier. Enfin, elle administre des valeurs assurées de plus de 3,6 milliards de dollars et son portefeuille de prêts garantis atteint 5,2 milliards de dollars, ce qui représente près de la moitié du financement agricole au Québec.

NOTRE CLIENTÈLE

En tant qu'organisme québécois unique chargé de la gestion des outils financiers destinés au monde agricole et agroalimentaire, la FADQ entretient des relations d'affaires avec près de 24 000 entreprises agricoles et forestières. Elle procède régulièrement à l'évaluation de la satisfaction de sa clientèle au moyen de divers sondages, le plus récent ayant été réalisé en mars 2017. Celui-ci révèle que les entreprises agricoles sont satisfaites des services dispensés par la FADQ dans une proportion de 87 %.

NOTRE STRUCTURE

La FADQ est un organisme autonome dirigé par un conseil d'administration. Le président-directeur général assure la réalisation de la mission de l'organisation. Cette dernière est présente dans toutes les régions du Québec, avec un réseau de centres et de comptoirs de services assurant la gestion de la majorité des programmes et des services offerts. Depuis septembre 2005, le siège social localisé sur la Rive-Sud, dans la région de Québec, regroupe l'ensemble des unités administratives centrales, représentant 301 employés.

NOTRE EFFECTIF

Au 31 mars 2018, l'effectif¹ de la FADQ totalisait 578 employés, dont 277 étaient affectés directement au service à la clientèle, et ce, partout sur le territoire québécois. La proportion de personnes handicapées au sein de l'effectif permanent de La Financière agricole est de 1,5 %.

¹ Inclut les employés réguliers, occasionnels et saisonniers, exclut les étudiants et les stagiaires.



Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Section 2 : Plan d'action 2018-2019

PRIORITÉ 1 : ACCESSIBILITÉ DES BUREAUX DE LA FADQ

Difficultés / obstacles anticipés ou identifiés : L'accessibilité du lieu et du poste de travail peuvent devenir un obstacle s'ils ne répondent pas d'emblée aux particularités d'une personne handicapée.

OBJECTIFS	RÉALISATION	RESPONSABLE	INDICATEURS
Effectuer, lorsque requis, les améliorations pertinentes et raisonnables dans les établissements où les employés et la clientèle handicapée auraient des besoins spécifiques.	En continu	Mélanie Giguère, Direction des ressources financières et matérielles (DRFM)	Nombre d'améliorations faites / Nombre total de demandes
Réaliser les travaux d'adaptation des lieux et du poste de travail pour un employé ayant une ou plusieurs incapacités.	En continu	Mélanie Giguère, DRFM	Nombre d'adaptations faites / Nombre total de demandes
Installer un bouton poussoir pour faciliter l'accès aux salles de bain des premier et troisième étages du siège social.	Hiver 2019	Mélanie Giguère, DRFM	Installation des dispositifs sur les deux étages
Identifier une personne responsable de déneiger l'accès entre les stationnements pour personnes handicapées et l'édifice du siège social, afin de faciliter leurs déplacements à l'heure du dîner.	Automne 2018	Mélanie Giguère, DRFM	Identification d'une personne responsable et d'un remplaçant

PRIORITÉ 2 : ACCÈS GÉNÉRAL À NOS SERVICES

Difficultés / obstacles anticipés ou identifiés : L'accessibilité des documents, des services au public et des mesures d'accommodements offerts ne sont pas nécessairement adaptés afin de répondre aux besoins spécifiques d'une personne handicapée.

OBJECTIFS	RÉALISATION	RESPONSABLE	INDICATEURS
Assurer un suivi des plaintes auprès de la clientèle handicapée.	En continu	Élisabeth Grenier, Vice-présidence à la clientèle (VPC)	Nombre de suivis faits / Nombre de plaintes reçues
Offrir, sur demande, les services d'un interprète, lorsque requis.	En continu	Élaine Bernier, Direction des	Nombre de demandes répondues / Nombre total de demandes



Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Section 2 : Plan d'action 2018-2019

OBJECTIFS	RÉALISATION	RESPONSABLE	INDICATEURS
		communications (DC)	
Fournir, sur demande, les documents informatifs destinés au grand public (dépliants, brochures, etc.) dans des modes adaptés aux besoins spécifiques des personnes handicapées (support audio, gros caractères, fichier électronique, braille, etc.).	En continu	Élaine Bernier, DC	Nombre de documents adaptés / Nombre de documents demandés
Adapter de façon proactive les documents téléchargeables de la FADQ, conformément à la politique gouvernementale « L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées ».	En continu	Francis Arseneault, Direction des technologies et de la sécurité (DTS)	Nombre de documents adaptés annuellement
Fournir, sur demande, les documents administratifs destinés à la clientèle (formulaires, contrats, documents d'information sur les programmes, etc.) dans des formats adaptés aux besoins spécifiques des personnes handicapées (support audio, gros caractères, fichier électronique, braille, etc.).	En continu	Élaine Bernier, DC	Nombre de documents rendus disponibles / Nombre total de demandes
Poursuivre les activités de simplification des communications avec la clientèle.	Selon les activités prévues au plan d'action	Johanne Bédard, DC	Réalisation des actions prévues au plan de simplification des communications en 2018-2019

Difficultés / obstacles anticipés ou identifiés : Les mesures d'accessibilité inscrites dans le plan d'action de la FADQ demeurent méconnues de la population et des membres de son personnel.

OBJECTIFS	RÉALISATION	RESPONSABLE	INDICATEURS
Rendre public le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2018-2019 par l'entremise du site Web de la FADQ.	Juin 2018	Élaine Bernier, DC	Diffusion du plan d'action sur le site Internet de la FADQ



Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Section 2 : Plan d'action 2018-2019

PRIORITÉ 3 : EMBAUCHE OU RÉINTÉGRATION EN EMPLOI

Difficultés / obstacles anticipés ou identifiés : Les personnes handicapées représentent une faible proportion de l'effectif de la FADQ.

OBJECTIFS	RÉALISATION	RESPONSABLE	INDICATEURS
Présenter, en priorité et lorsque possible, les candidatures des personnes handicapées sur les banques de personnes qualifiées et correspondant à l'emploi à combler.	En continu	Ann-Gabrielle Carette, Direction des ressources humaines (DRH)	Nombre de personnes handicapées recrutées / Nombre total de personnes recrutées à la FADQ
Sensibiliser et favoriser l'embauche d'étudiants/stagiaires handicapés.	En continu	Ann-Gabrielle Carette, DRH	Nombre d'étudiants/stagiaires handicapés embauchés à la FADQ

Difficultés / obstacles anticipés ou identifiés : Les personnes handicapées demeurent peu nombreuses sur les banques de personnes qualifiées émises à la suite de processus de qualification.

OBJECTIFS	RÉALISATION	RESPONSABLE	INDICATEURS
Veiller à ce que les moyens d'évaluation soient adaptés aux besoins des personnes handicapées lors de la tenue de processus de qualification.	En continu	Ann-Gabrielle Carette, DRH	Nombre d'adaptations faites / Nombre total de demandes

Difficultés / obstacles anticipés ou identifiés : Les gestionnaires se prévalent peu du Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH).

OBJECTIFS	RÉALISATION	RESPONSABLE	INDICATEURS
Informar les gestionnaires de la possibilité d'accueillir une ou un stagiaire dans le cadre du PDEIPH.	Annuellement	Caroline Neault, DRH	Nombre de demandes de stages faites par la FADQ dans le cadre du PDEIPH

PRIORITÉ 4 : SENSIBILISATION DU PERSONNEL

Difficultés / obstacles anticipés ou identifiés : Le personnel de la FADQ peut manquer d'information en lien avec la réalité vécue par les personnes handicapées.



Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Section 2 : Plan d'action 2018-2019

OBJECTIFS	RÉALISATION	RESPONSABLE	INDICATEURS
Sensibiliser, lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées, l'ensemble du personnel à l'importance d'intégrer à part entière les personnes handicapées au sein de l'organisation et de la société québécoise.	1 ^{er} au 7 juin 2018	Caroline Neault, DRH	Activité de communication effectuée
Rendre accessible aux membres du personnel, par le biais de l'intranet, le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2018-2019	Juin 2018	Caroline Neault, DRH	Diffusion du plan d'action dans l'intranet de la FADQ
Référer, si requis, les gestionnaires et les employés à l'information contenue dans la section <i>Comment accueillir et servir une personne ayant une incapacité</i> se trouvant sur le site Internet de l'OPHQ.	En continu	Caroline Neault, DRH	Nombre de gestionnaires référés au site Internet de l'OPHQ / Nombre de demandes d'information reçues

PRIORITÉ 5 : APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET SERVICES

Difficultés / obstacles anticipés ou identifiés : Les besoins spécifiques des personnes handicapées peuvent être omis lors d'achat ou de location de biens ou de services.

OBJECTIFS	RÉALISATION	RESPONSABLE	INDICATEURS
Faire affaire, lorsque possible, avec des fournisseurs embauchant des personnes handicapées lors de l'acquisition de biens et de services, et ce, dans le respect des procédures et des règles de la fonction publique.	En continu	Mélanie Giguère, DRFM	Nombre de contrats signés avec ces fournisseurs
Adopter des mesures structurantes d'approvisionnement en tenant un inventaire de produits accessibles pour des besoins futurs d'employés et qui répondent à un plus grand nombre de personne possible, y compris les personnes handicapées.	En continu	Mélanie Giguère, DRFM	Nombre d'acquisitions réalisées pour répondre à des besoins spécifiques et non comblés par l'inventaire de produits tenu par l'organisation



Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Section 2 : Plan d'action 2018-2019

OBJECTIFS	RÉALISATION	RESPONSABLE	INDICATEURS
Participation à au moins une formation ou un atelier de sensibilisation du personnel impliqué dans les approvisionnements à la DRFM.	3 mai 2018	Mélanie Giguère, DRFM	Nombre de participations annuelles à un atelier de sensibilisation
Sensibiliser le personnel responsable des acquisitions à la DRFM en procédant à leur abonnement au bulletin <i>L'Approvisionnement accessible (OPHQ)</i> .	Juin 2018	Mélanie Giguère, DRFM	Nombre d'abonnement annuel

PRIORITÉ 6 : INCLUSION SOCIALE ET RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Difficultés / obstacles anticipés ou identifiés : L'inclusion et l'inégalité sociale peuvent parfois être un défi pour les personnes handicapées.

OBJECTIFS	RÉALISATION	RESPONSABLE	INDICATEURS
S'assurer qu'au moins une action annuelle visant à encourager des initiatives ou des organismes communautaires agricoles contribuant à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités soit incluse au Plan d'action de développement durable (PADD) 2019-2022.	Selon l'échéance prévue au PADD	Caroline Neault, DRH	Nombre d'actions réalisées en 2018-2019

PRIORITÉ 7 : CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

Difficultés / obstacles anticipés ou identifiés : Les personnes handicapées ne sont pas toujours consultées pour l'élaboration du plan d'action.

OBJECTIFS	RÉALISATION	RESPONSABLE	INDICATEURS
Constituer un groupe de travail représentatif de l'organisation, pour l'élaboration du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2019-2020, dans lequel au moins une personne handicapée participera.	Hiver 2019	Caroline Neault, DRH	Ajout des membres du comité dans la reddition de compte du Plan d'action pour les personnes handicapées 2018-2019



Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Section 3 et 4 : Engagement de la FADQ et bilan des actions réalisées en 2017-2018

ENGAGEMENT DE LA FADQ

La FADQ est soucieuse d'assurer un service de qualité à l'ensemble de sa clientèle. Étant donné l'importance et l'impact des programmes qu'elle gère et qu'elle offre aux producteurs agricoles, il est essentiel que tous y aient accès et en comprennent les implications en toute équité.

L'application des mesures énumérées dans ce plan d'action, ainsi que toutes autres actions jugées pertinentes à l'égard des personnes handicapées, demande une action concertée de la part du personnel de l'organisation. Comme il s'agira de demandes occasionnelles, il apparaît pertinent et efficace pour les autorités de la FADQ qu'une personne spécialisée puisse intervenir rapidement auprès d'un client ou d'un membre du personnel ayant une ou des incapacités et que cette personne effectue annuellement une révision des mesures de sécurité et de prévention afin d'assurer tant aux personnes handicapées qu'à l'ensemble du personnel un milieu de travail sécuritaire. Ce rôle est confié à la coordonnatrice de ce dossier.

En élaborant un Plan d'action à l'égard des personnes handicapées et en désignant une coordonnatrice pour ce dossier, les autorités de l'organisation s'engagent à assurer à sa clientèle ainsi qu'à son personnel ayant des incapacités, l'accès à ses produits et services dans le respect des principes d'équité et d'autonomie.

BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2017-2018

PRIORITÉ 1 : ACCESSIBILITÉ DES BUREAUX DE LA FADQ

Résultats pour 2017-2018 :

Deux adaptations ont été réalisées en 2017-2018. La première concerne le poste de travail d'un employé à mobilité réduite, afin de lui permettre de circuler librement dans sa direction. La deuxième adaptation visait à aménager adéquatement le poste de travail d'un nouvel employé ayant une incapacité auditive.

Précisions :

Les établissements de la FADQ répondent tous aux exigences minimales requises par la Régie du bâtiment du Québec, et ce, dans le souci de faciliter l'accès des personnes handicapées au siège social et aux centres de services. Ainsi, pour l'ensemble des établissements de la FADQ, les personnes handicapées peuvent bénéficier :

- D'un ou des espaces de stationnement réservés;
- De l'accessibilité architecturale des lieux (ascenseurs, toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite, etc.);
- D'une signalisation visuelle;
- D'un service d'accueil à la clientèle.

Le plan des mesures d'urgence a également été mis à jour en octobre 2016 et prévoit une équipe de moniteurs pour les cas particuliers, lesquels sont formés et dédiés à accompagner toute personne handicapée ou nécessitant une attention particulière (troubles cardio-respiratoires, femmes enceintes, phobies, etc.) pour les diriger vers les sorties d'urgence en cas d'évacuation de l'édifice.

De plus, lors de la tenue d'appels d'offres pour de nouveaux locaux ou lors du réaménagement de ses espaces de travail, les autorités de la FADQ portent une attention particulière aux opportunités d'accroître les aménagements adaptés. Aussi, la clientèle peut bénéficier des services des conseillères



Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Section 3 et 4 : Engagement de la FADQ et bilan des actions réalisées en 2017-2018

et conseillers de la FADQ à domicile, puisque ces derniers peuvent se déplacer dans les entreprises. Ce service facilite ainsi grandement l'accès des personnes handicapées à la FADQ.

Enfin, des services d'ergonomie permettant l'ajustement d'un poste de travail sont offerts dans tous les établissements de la FADQ.

PRIORITÉ 2 : ACCÈS GÉNÉRAL À NOS SERVICES

Résultats pour 2017-2018 :

- Aucune plainte de la part de la clientèle handicapée n'a été enregistrée;
- Aucune demande d'adaptation des documents informatifs ainsi que des documents administratifs n'a été formulée;
- Aucune demande liée aux services d'un interprète n'a été faite.

Précisions :

Le site Web de la FADQ contient une page dédiée spécifiquement à l'accessibilité Web, dans lequel est diffusé annuellement le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées. De même, les informations contenues sur le site Internet de la FADQ sont accessibles dans les navigateurs vocaux, les lecteurs d'écrans et les plages en braille.

Par ailleurs, il est mentionné dans les dépliants et sur le site Web de la FADQ qu'une personne handicapée peut bénéficier, sur demande, de la documentation en médias adaptés ou obtenir de l'assistance si la personne éprouve des difficultés à remplir les formulaires mis en ligne. Dans cette optique, les membres du personnel de la FADQ ont été informés de la possibilité d'offrir les services d'un interprète en cas de besoin. Néanmoins, une conseillère ou un conseiller de l'organisation peut se rendre chez un client présentant une incapacité auditive. Enfin, tous les documents *informatifs* dédiés au grand public ainsi que tous les documents *administratifs* destinés à la clientèle peuvent être fournis, sur demande, dans un format adapté aux besoins de la personne handicapée.

PRIORITÉ 3 : EMBAUCHE OU RÉINTÉGRATION EN EMPLOI

Résultats pour 2017-2018:

- Les candidatures des personnes handicapées inscrites dans une banque de personnes qualifiées sont présentées en priorité aux gestionnaires;
- En octobre 2017, une note en provenance de la DRH a été transmise aux gestionnaires afin de présenter le Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH). Aucun projet d'emploi n'a été présenté en 2017-2018;
- Aucune demande d'adaptation des moyens d'évaluation n'a été faite.

Précisions :

Lors d'une démarche de recrutement ou dans la cadre d'une promotion, la DRH présente en priorité les candidatures des personnes handicapées inscrites dans une banque de personnes qualifiées au gestionnaire concerné.

PRIORITÉ 4 : SENSIBILISATION DU PERSONNEL

Résultats pour 2017-2018 :

- Le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées est disponible dans l'intranet de la FADQ;
- La promotion de la Semaine québécoise des personnes handicapées 2017 a été faite auprès des membres du personnel;



Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Section 3 et 4 : Engagement de la FADQ et bilan des actions réalisées en 2017-2018

- Une demande d'information concernant l'accueil d'une personne ayant une incapacité a été formulée cette année. La DRH a recueilli l'information auprès de l'OPHQ afin d'accompagner le gestionnaire sur cet aspect.

Précisions :

Le dépôt, dans l'intranet de la FADQ, du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées a été annoncé par le biais d'un article paru dans le journal interne *L'Expresso*. Le même moyen de communication a été utilisé afin de promouvoir la Semaine québécoise des personnes handicapées 2017 auprès de l'ensemble des employés de la FADQ.

PRIORITÉ 5 : APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET SERVICES

Résultat pour 2017-2018 :

La FADQ est en relations d'affaires, lorsque possible, avec des fournisseurs qui eux-mêmes ont recours aux personnes handicapées pour leur prestation de services. Cette année, la FADQ a fait affaire avec deux fournisseurs qui emploient des personnes handicapées.

Précisions :

Dans le respect des orientations gouvernementales, ainsi que des règles et des procédures qui en découlent, les autorités de l'organisation ont le souci de conclure des ententes avec des fournisseurs embauchant des personnes handicapées lors de l'acquisition de biens et de services.

AUTRES ACTIONS MISES EN PLACE EN 2017-2018

Inclusion sociale et réduction des inégalités

Pour répondre à l'action 17 du PADD qui consiste à encourager des initiatives ou des organismes communautaires agricoles contribuant à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités, la FADQ a réalisé quatre activités au cours de l'année 2017-2018. Ces activités ont permis d'appuyer et de mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités, notamment pour les personnes handicapées. Les quatre activités réalisées sont les suivantes :

- Le 14 octobre 2017, près de 20 personnes ont participé à une activité sur la ferme maraîchère des Moissonneurs Solidaires. Lors de cette journée, les employés et leur famille ont participé bénévolement à la récolte de légumes destinés aux banques alimentaires du Québec. Environ 50 000 livres de carottes ont été récoltés. Cela correspondant à 200 000 portions de légumes frais qui ont été acheminés aux banques alimentaires du réseau Moisson.
- La Financière agricole du Québec a appuyé l'aménagement d'un potager de légumes d'environ 15 mètres carrés à son siège social. Cette initiative d'employés bénévoles a permis de remettre, durant 19 semaines, un panier de légumes hebdomadaire à l'organisme communautaire La Chaudronnée de Lévis qui œuvre en sécurité alimentaire.
- L'organisation a versé, pour une troisième année consécutive, une aide financière à l'organisme Au cœur des familles agricoles, qui œuvre à créer un réseau d'entraide au sein du milieu agricole.
- Les Moissonneurs Solidaires ont également reçu une contribution financière de la part de l'organisation pour une troisième année.



Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Section 5 et 6 : Coordination des services et adoption du plan d'action 2018-2019

COORDONNÉES DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA COORDINATION DES SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Madame Caroline Neault
Conseillère en gestion des ressources humaines
Direction des ressources humaines

La Financière agricole du Québec
1400, boulevard Guillaume-Couture, 4^e étage
Lévis (Québec) G6W 8K7
Courriel : Caroline.Neault@fadq.qc.ca
Téléphone : 418 834-6867, poste 6557
Télécopieur : 418 834-3955

ADOPTION DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2018-2019

Le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2018-2019 a été adopté par le président-directeur général.

Ernest Desrosiers

2018-05-24

ERNEST DESROSIERS
Président-directeur général

Date